

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2115

DANS CE NUMÉRO

Edition du
07 mars 2016

Revers dans les urnes pour l'UDC, mais sera-t-il durable? (Jean-Daniel Delley)

Si la mise en œuvre extensive a été évitée, les renvois d'étrangers condamnés vont bel et bien se multiplier

RIE III: Vaud en tête, le sauve-qui-peut des cantons face à une Confédération aux évaluations brouillardeuses (Jean-Daniel Delley | Yvette Jaggi)

Echéances politiques et recettes fiscales en doubles inconnues fédérales et cantonales

A la recherche de la productivité perdue (Jean-Daniel Delley)

Productivité du travail: écart entre le secteur privé et le secteur public et finalité

La Suisse du début du 20e siècle vue par un Arménien (Pierre Jeanneret)

Avétis Aharonian, *Le Village suisse* (traduit de l'arménien et annoté par Sévane Haroutunian), Paris, Ed. Turquoise (coll. Altérités), 2016, 255 pages

Revers dans les urnes pour l'UDC, mais sera-t-il durable?

Si la mise en œuvre extensive a été évitée, les renvois d'étrangers condamnés vont bel et bien se multiplier

Jean-Daniel Delley - 04 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29031>

On est en droit de se réjouir du net rejet de l'initiative dite de mise en œuvre. Pourtant les raisons de s'inquiéter subsistent.

Le succès plus large qu'attendu des opposants à l'initiative de l'UDC a mis dans la joie les nombreux groupes et organisations fortement engagés dans la campagne du non. Ce réveil salutaire de ladite société civile a payé, tout comme l'utilisation intensive des réseaux sociaux.

A l'étranger, [la presse et plusieurs personnalités](#) n'ont pas manqué de saluer cette victoire, louant qui les vertus de la démocratie directe, qui la maturité des Helvètes qui rejettent la xénophobie, oubliant l'acceptation en novembre 2010 de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers.

Tout satisfaisant que soit ce résultat, il laisse néanmoins un goût amer. Le camp des partisans d'un traitement discriminatoire et inhumain des étrangers n'a pratiquement pas faibli depuis 2010. Près de 1'400'000 compatriotes continuent d'être séduits par un message réducteur qui assimile l'insécurité à la présence étrangère.

Si les opposants ont triomphé, c'est parce que 700'000 citoyens, absents il y a cinq

ans, ont choisi d'exprimer leur rejet de ce message. Pourquoi se sont-ils tus en 2010, alors qu'il s'agissait d'ancrer dans la Constitution le principe d'une expulsion automatique? Il aurait suffi alors de quelque 150'000 voix pour inverser le résultat.

Nous devons à cette passivité une [loi](#) qui, même si elle prévoit une clause de rigueur, reste inique et d'une extrême sévérité. Ainsi avec le nouvel article 148a du Code pénal, le Parlement a notamment créé un délit en matière d'assurances sociales et d'aide sociale dont l'interprétation judiciaire risque de concerner bien des Suisses et des étrangers négligents ou maladroits.

Le mal est fait, qui relativise le gain du résultat du 28 février.

Ne pas laisser le champ libre à l'UDC, occuper sans relâche le terrain par tous les canaux de communication, telle est la leçon première de ce scrutin. Trop longtemps les partis et les organisations sociales et économiques ont été comme tétanisés par le style brutal et la toute-puissance publicitaire des nationalistes. La récente campagne, avec ses multiples initiatives toutes plus imaginatives les unes que les autres, a montré qu'il est possible de surpasser efficacement l'UDC en matière

de communication.

Mais l'opération est-elle renouvelable sur d'autres thèmes, tels l'asile - votation référendaire du 5 juin prochain - ou le sauvetage des accords bilatéraux?

Et surtout, le sursaut civique qui a permis de renverser la vapeur trouvera-t-il à s'exercer de manière plus positive, autrement que dans la riposte aux provocations de l'UDC? Rien n'est moins sûr.

L'exercice de la démocratie directe met à rude épreuve les finances des partis. Après les élections fédérales, leurs caisses sont vides. Et lorsque les organisations économiques ne se sentent pas concernées par les enjeux, les moyens financiers de l'UDC peuvent se déployer en toute quiétude. Des moyens considérables qui visiblement dépassent largement le montant des cotisations versées par ses membres.

Voilà le talon d'Achille de la démocratie directe. Des moyens financiers concentrés dans les caisses des organisations économiques, des partis qui privilégient les dépenses électorales et l'un d'entre eux qui, par la grâce de généreux donateurs, peut à la fois inonder la presse et les espaces publics de sa publicité et arroser le pays entier de ses

tous-ménages.

Un premier pas consisterait à

instaurer la transparence du financement des partis. Un second à leur fournir les moyens de leur action,

indispensable au fonctionnement de la vie démocratique.

RIE III: Vaud en tête, le sauve-qui-peut des cantons face à une Confédération aux évaluations brouillardieuses

Echéances politiques et recettes fiscales en doubles inconnues fédérales et cantonales

Jean-Daniel Delley | Yvette Jaggi - 06 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29035>

Personne ne conteste le principe de la réforme de l'imposition des entreprises – troisième épisode (RIE III). Mais la manière dont elle se fait demeure inacceptable.

Dans ce dossier, le principe fédéraliste se réduit à une course-poursuite au moins-disant fiscal, et les décisions sont prises sans aucune évaluation de leurs conséquences financières et économiques. A la baisse toute pour l'imposition des entreprises, on verra ensuite comment combler les trous.

En clair: les personnes physiques devront payer la facture, sous forme de charge fiscale accrue et/ou de prestations réduites.

Voilà plus de dix ans que l'Union européenne met la pression. Pour Bruxelles, l'imposition à taux réduit des sociétés à statut spécial constitue une aide publique aux entreprises et engendre une distorsion de concurrence. A ce titre, elle contrevient à l'Accord

de libre-échange qui nous lie à l'Union depuis 1972.

Plus récemment l'OCDE, appuyée par le G20, est partie en guerre contre les «*pratiques fiscales dommageables*» qui permettent de transférer les bénéfices des sociétés dans des pays fiscalement accommodants et, ce faisant, érodent la base fiscale des autres ([DP 2112](#)).

Durant des décennies, la Suisse a usé et abusé de ce stratagème pour attirer sur son sol le siège de sociétés étrangères. Tout comme elle a abusé de la *lex Bonny* – allègements fiscaux pour attirer des entreprises dans les régions les moins développées du pays – en l'appliquant géographiquement de manière beaucoup trop extensive.

C'est à ce laxisme fiscal que la Suisse doit maintenant mettre fin en taxant de manière égale toutes les entreprises, indigènes comme étrangères. Comment faire pour que les sociétés privilégiées, attirées

par la douceur du climat fiscal helvétique, ne plient pas bagage?

Abaisser le taux d'imposition générale de manière à ce qu'elles ne subissent qu'une hausse modérée de leur charge fiscale? Certes, mais alors les sociétés à régime fiscal normal verront leur charge diminuer et les finances publiques en souffriront. Tel est le dilemme.

Le problème se complique quand on sait que les cantons dépendent dans des proportions très différentes des impôts payés par les sociétés à statut spécial.

A Bâle, les sociétés à statut spécial payent 56% des recettes de l'impôt sur le bénéfice des entreprises; cette proportion atteint 33% à Genève et 30% dans le canton de Vaud. Alors que cette part dépasse à peine 1% dans les cantons du Valais et d'Argovie.

De leur côté, les cantons de Suisse centrale connaissent un taux d'imposition ordinaire déjà si bas (11,82% à Lucerne,

12,66% dans les cantons d'Obwald et de Nidwald) qu'ils n'auront pas à réduire sensiblement la charge fiscale des entreprises. Contrairement à Genève et Vaud qui pratiquent les taux d'imposition des entreprises les plus élevés du pays, avec 24,2% et 21,65% respectivement.

Le fédéralisme du tous contre tous

Face à cette nouvelle donne, on aurait pu imaginer que les cantons se concertent, sachant qu'il n'y a pas d'avenir pour le traitement privilégié des sociétés étrangères. Afin d'éviter qu'elles prennent le chemin de l'exil, il aurait fallu trouver un niveau de taxation qui tout à la fois reste attractif en comparaison internationale et garantisse des ressources financières suffisantes. Un taux plancher - autour de 16% - aurait permis à la Suisse de rester dans le peloton de tête des pays à fiscalité douce pour les entreprises.

Le fédéralisme fiscal se réduisant au chacun pour soi, les cantons n'ont songé qu'à leur propre salut. A l'automne 2012 déjà, Genève, très dépendante des sociétés à statut spécial, annonce un [taux probable](#) de 13%. Le signal de la débandade est donné. Vaud et Fribourg navigueront dans les mêmes eaux. Plutôt que de faire front commun face à la concurrence étrangère, les cantons ajoutent un front intérieur, tous contre tous.

Si Genève sort en tête en matière d'annonce, c'est Vaud

qui décroche le pompon de la réalisation. En effet, son gouvernement ficelle [un paquet](#) combinant une baisse substantielle du taux d'imposition, qui passe de 21,65% à 13,79%, avec des mesures sociales compensatoires: amélioration des allocations familiales en trois étapes dès septembre 2016, allègement des charges liées aux primes d'assurance-maladie, développement accéléré de l'accueil de jour des enfants, création d'un fonds pour la santé et la sécurité des travailleurs de la construction.

Mais le paquet est loin de l'équilibre, puisque le cadeau fiscal dépasse largement les dépenses sociales promises: près de 400 millions de manque à gagner pour le fisc cantonal en 2019 par rapport à 2016 contre un coût de 150 millions en 2022 pour les mesures sociales, dont près des deux tiers seront payés par l'économie privée et le solde par les collectivités publiques - si leurs budgets le leur permettent à ce moment-là.

A fin septembre 2015, l'union sacrée des partis gouvernementaux a permis l'adoption de ce paquet par le Grand Conseil vaudois, à la confortable majorité de 106 voix contre 6, avec 14 abstentions. Avec une répartition des rôles à contre-emploi: la droite a salué l'effort social du canton et des entreprises alors que la gauche a insisté sur la croissance et les emplois ainsi sauvegardés.

A noter que, sur ce dossier, la gauche peine à marcher du même pas.

Au plan fédéral, le PSS a d'abord exigé une pleine compensation des pertes fiscales dues à la réforme RIE III, avant d'annoncer le lancement d'un référendum au cas où ces pertes dépasseraient le demi-milliard. Et cela tandis que la gauche vaudoise, dûment entraînée par un Pierre-Yves Maillard sûr de son affaire, joue sans états d'âme le jeu de la concurrence fiscale ([DP 2101](#)), tandis que les camarades genevois s'opposent au taux de 13% annoncé par le canton. Quant à la «gauche de la gauche» vaudoise, elle a pour sa part fait aboutir un référendum contre le fameux «paquet»; les citoyens du canton voteront donc le 20 mars - le jour où les Lausannois devront à nouveau se rendre aux urnes pour élire leur septième conseiller municipal, dans un deuxième tour qui servira en fait de caisse de résonance à la votation référendaire.

Et ce, tout juste quatre jours après le débat-fleuve qui s'annonce au Conseil national à propos de la RIE III. Sur cet important objet, le calendrier politique ne se laisse décidément pas maîtriser.

Dans cette affaire, le canton de Vaud n'est pas seul à s'avancer sur un terrain mal balisé.

Pour élaborer sa réforme, la Confédération a délibérément choisi le scénario pessimiste - le taux moyen d'imposition des

cantons doit baisser à 16%. Elle s'est refusée à étudier d'autres scénarios et à évaluer leurs conséquences économiques et financières. Or depuis la réforme précédente ([DP 1904](#)), la méfiance est de mise: Hans-Rudolf Merz avait prévu des pertes de quelques dizaines de millions pour les finances publiques, alors qu'elles ont finalement atteint sept milliards!

Par ailleurs Berne vient au secours des cantons en leur allouant une part augmentée de l'impôt fédéral direct - un milliard - ce qui devrait permettre à certains d'entre eux de jouer à fond le moins-disant fiscal.

Ce n'est pas tout. La réforme introduit de nouvelles niches fiscales: déductions pour la recherche, imposition réduite des produits de licence, taxe au tonnage des sociétés de navigation. Le Conseil des Etats, en renonçant à fixer un seuil minimum pour l'imposition des dividendes, a supprimé la seule contribution des entreprises au rééquilibrage de la réforme.

Quant à la commission du Conseil national, elle en rajoute en autorisant notamment la déduction des intérêts sur le capital propre et en instituant un taux d'imposition privilégié pour les dépenses de

recherche, même si cette dernière est effectuée à l'étranger, pour autant que les cantons en décident ainsi.

Stupéfaction finale: la majorité bourgeoise de la commission propose au plénum une nouvelle mouture de la loi fédérale sur le droit de timbre qui prévoit l'abolition pure et simple du droit d'émission sur les titres suisses (actions, parts sociales et bons de jouissance).

Bref, derrière le rideau de fumée qui nimbe cette réforme se cachent un cadeau substantiel aux entreprises et une cure d'amaigrissement programmée des finances publiques.

A la recherche de la productivité perdue

Productivité du travail: écart entre le secteur privé et le secteur public et finalité

Jean-Daniel Delley - 07 March 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29040>

La Suisse continue de caracoler dans le peloton de tête des économies les plus performantes. Par contre, elle reste à la traîne dès lors que l'on considère la productivité du travail. Faut-il s'en inquiéter?

C'est une situation qui intrigue les analystes. Si l'on considère la compétitivité, le revenu par habitant, la qualité de vie notamment, la Suisse se retrouve régulièrement en tête des classements internationaux. Mais si les Suisses travaillent en nombre -

le pourcentage d'actifs y est particulièrement élevé - et longtemps, la productivité de leur travail laisserait à désirer.

Au cours des 20 dernières années, elle a crû de 1,2% en moyenne annuelle, soit trois à quatre fois moins que celle des tigres européens tels la Pologne et les pays baltes. Alors qu'entre les années 1970 et 1990 la Suisse côtoyait les meilleurs élèves, depuis une vingtaine d'années sa productivité stagne, voire même recule.

Ce phénomène a suscité l'inquiétude des autorités et des milieux économiques et justifié les appels et programmes de dynamisation de l'économie, en particulier par le biais une concurrence accrue ([DP 1961](#)).

Il faut tout d'abord rappeler la fragilité des comparaisons internationales dès lors que tous les pays n'ont pas la même compréhension des concepts mesurés. La [productivité](#) ne fait pas exception.

Mais l'approximation de ces

comparaisons ne décourage pas les analystes. Ainsi de [Gerhard Schwarz](#), qui fut successivement chef de la rubrique économique de la NZZ et directeur d'Avenir Suisse, dans son ultime chronique pour le quotidien. Ce gardien de l'orthodoxie libérale admet certes qu'un pays connaissant un niveau élevé de productivité peinera plus à augmenter cette dernière que des économies moins développées. Il croit pourtant avoir trouvé une explication dans la croissance comparée de l'emploi dans les secteurs privé et public.

Entre 1997 et 2013, l'emploi public - administrations, formation, santé, social, énergie et économie hydraulique - a augmenté de 42% contre 14% seulement dans le secteur privé. Dans le même temps, la productivité du secteur public a reculé de 11% alors qu'elle progressait de 23% dans le secteur privé.

Pour Schwarz, ce déséquilibre est inquiétant, même s'il est compréhensible qu'une société à la fois riche et vieillissante consacre une part croissante de sa richesse à la formation, à la santé et aux soins. Inquiétant parce que l'Etat,

peu productif, constitue un frein à la croissance, comme l'affirme d'emblée le titre de l'article. Dès lors, Schwarz préconise un frein à la création d'emplois dans le secteur public et des efforts pour améliorer la productivité dans ce secteur.

Mais qu'entend-on par productivité? Il s'agit du rapport entre la plus-value - les richesses produites - et les heures de travail nécessaires à cette production. Pour améliorer la productivité, il faut donc maintenir la même richesse avec moins de travail ou produire plus avec la même quantité de travail.

La richesse nous renvoie au PIB dont nous avons montré qu'il reflète bien mal la santé économique, sociale et environnementale d'une société ([DP 2111](#)). Cet indicateur purement quantitatif ne nous dit rien de la qualité des biens et services produits. Rien non plus de l'efficacité énergétique et de l'usage ménager des ressources non renouvelables dans les processus de production. Et encore moins de l'adéquation de la production aux besoins des individus et de la collectivité.

Exiger de l'Etat au sens large qu'il augmente sa productivité pour mieux contribuer à la croissance du PIB, c'est faire l'impasse sur la qualité de ses prestations. Moins de personnel dans les hôpitaux et les EMS doperait sûrement la productivité. Plus de travail pour les effectifs en place également. Mais à quel prix pour les usagers?

Non pas qu'il soit impossible d'améliorer la productivité des services publics par une meilleure organisation. Mais cette productivité accrue doit servir d'abord à l'amélioration de la qualité des prestations. Alors que le calcul purement économique qui sous-tend la recherche de productivité fait fi de ce qu'on attend du service public: prestations qui améliorent la qualité de vie et contribuent à la cohésion sociale et non l'augmentation du PIB.

On observe la pression constante du secteur privé pour investir les champs d'action de la sphère publique - formation et santé en particulier. Sous prétexte d'efficacité, c'est le profit qui est visé. Avec à la clé une sélection des usagers par le revenu disponible.

La Suisse du début du 20e siècle vue par un Arménien

Avétis Aharonian, *Le Village suisse* (traduit de l'arménien et annoté par Sévane Haroutunian), Paris, Ed. Turquoise (coll. Altérités), 2016, 255 pages

Pierre Jeanneret - 02 March 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29021>

Le regard d'un étranger (authentique ou imaginaire) sur le pays auquel on appartient constitue un véritable genre littéraire. Que l'on songe aux *Lettres persanes* de Montesquieu ou au fameux «*point de vue de Sirius*» dans *Micromégas* de Voltaire.

Ici, il s'agit de la vision sur la Suisse d'un intellectuel arménien qui fut, de surcroît, une figure historique. Avétis Aharonian (1866-1948) est né dans un village au pied du mont Ararat, territoire de l'Empire des tsars. Il fait des études universitaires à Lausanne entre 1898 et 1901. Il s'investit pleinement dans l'activité politique et devient un fervent défenseur de la cause arménienne. Emprisonné à Tiflis, il réussit à s'enfuir et s'exile en Suisse.

Par la suite, il présidera la délégation de la première République arménienne (1918-1920) lors des traités internationaux et sera élu président du Parlement de cet Etat éphémère. Après la soviétisation de l'Arménie et le traité de Lausanne (1923) qui met fin à l'indépendance, il demeurera en exil entre la France et la Suisse.

Auteur prolifique d'études et récits, il rédige son *Village suisse* entre 1902 et 1904, le remanie et le publie en 1913.

On doit à Sévane Haroutunian, Suissesse d'origine arménienne, assistante-doctorante à l'Université de Genève, la redécouverte du texte, sa traduction et les utiles notes qui l'accompagnent. On appréciera particulièrement ses explications claires de termes arméniens ou persans.

Il s'agit, de la part de l'auteur, d'une étude solide et approfondie de la réalité suisse, même si elle est fortement idéalisée.

Le récit se compose de lettres, destinées à être publiées, à un «*cher ami*» en Arménie, et signées Kourbat'-Haroun, pseudonyme tiré du persan que l'on peut interpréter par «*le messenger en exil*». C'est un véritable travail ethnographique, dont Aharonian avait déjà l'expérience: il avait par exemple rédigé un livre sur les femmes villageoises d'une province arménienne.

Le but de l'ouvrage est parfaitement clair: il s'agit d'opposer systématiquement une Suisse de progrès, de liberté, de démocratie, vue de manière idyllique, à une Arménie dans les fers, ignorante et arriérée, pour amener celle-ci aux Lumières.

Aharonian part de l'idée que la vérité d'un pays se trouve non

dans les villes, mais au sein des villages, d'où le titre de son livre. Ce faisant, il est clair qu'il passe complètement à côté des réalités de la Suisse moderne et industrielle. Ce pays, dans une perspective assez rousseauiste, reste à ses yeux une nation de paysans, même s'il admire l'omniprésence du chemin de fer, de ponts de fer, du télégraphe, des machines agricoles et des écoles.

Le village où il a choisi de résider est Puidoux, dans le canton de Vaud, commune à la fois paysanne et vigneronne. Tout, ici comme ailleurs en Suisse, lui paraît «*doux, paisible, raffiné*», au contraire de l'Arménie où règnent «*l'ignorance et la sauvagerie*».

Il évoque souvent la brutalité de son peuple, envers les hommes comme envers les animaux. Il y a des scènes pathétiques, comme celles où le collecteur d'impôts frappe violemment le pauvre paysan qui ne peut s'en acquitter. Dans son collimateur, on trouve souvent «*le Kurde avide de sang [qui] se cache le fusil à la main*». Il est vrai que les Kurdes, peuple qui sera plus tard à son tour martyr, avaient participé activement au massacre des Arméniens de 1894-1896 dans l'Empire ottoman; il en sera de même dans celui qui aura lieu en

1915.

A propos de ces massacres, on voit que la population suisse en a été dûment informée, s'est mobilisée en faveur des victimes et a réagi avec une grande solidarité: en moins d'une année, 700'000 francs de dons furent recueillis en 1896.

On lira avec intérêt les descriptions d'Avétis Aharonian. Il traite d'abord de la maison villageoise, qui le frappe par sa propreté, au contraire de la chaumière arménienne empestée par la fumée du feu obtenu avec des bouses de vache séchées.

Il témoigne d'authentiques qualités d'écrivain. Son style est vivant, il sait capter l'attention du lecteur par des anecdotes et des dialogues. Parfois la langue est lyrique, teintée de romantisme, lorsqu'il évoque montagnes et cascades. Deux bémols cependant dans son enthousiasme. Il relève «*la laideur des habitants*» qui contraste, selon lui, avec la nature si charmante. Quant au vin vaudois, «*il est bien sûr très en dessous des vins caucasiens*»!...

Il est admiratif du fait que les pasteurs sont tous des universitaires, et que les

enterrements protestants soient si simples. Il déplore la coutume arménienne des lamentations. Certes, il faudra supprimer ces «*coutumes dangereuses*», mais par étapes, sans «*ne jamais [les] tourner en dérision*» ni «*offenser les sentiments du peuple*». En cela, il fait preuve de sagesse!

On sourira devant sa mention du respect strict de la propriété qui caractérise les Suisses: on ne cueille indûment ni fruits ni grappes de raisin. L'auteur relève sans aucune ironie l'expression bien helvétique «*c'est défendu*».

Aharonian éprouve une admiration particulière pour les progrès agricoles (fertilisation chimique, choix de graines, machines perfectionnées) et la reforestation. En séjour dans un autre village, Wimmis dans le canton de Berne, à proximité du lac de Thoune, il s'intéresse au journal régional, le *Simmenthaler Blatt*, entièrement rédigé, imprimé et distribué par un certain Monsieur Ilg et sa famille. Il note avec justesse la richesse en Suisse de cette presse régionale et locale, qui abonde alors en titres.

La culture n'est pas absente de son récit. Il parle de *La Dîme*

de René Morax, qui évoque un épisode précédant la Révolution vaudoise de 1798, et jouée dans la «*Grange sublime*» de Mézières par des acteurs et chanteurs du cru. Cette œuvre le séduit bien sûr aussi comme hymne à la liberté.

Toute la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée au système politique suisse: commune, canton, fédéralisme, etc. Si l'auteur témoigne d'une connaissance précise de cette structure, son texte rappelle un peu trop les cours d'instruction civique et présente donc un moindre intérêt pour le lecteur suisse. Par ailleurs, il s'illusionne sur l'égalité absolue qui régnerait, selon lui, entre tous les citoyens. Il n'est d'ailleurs pas totalement dupe de son «*naïf émerveillement*». Mais rappelons qu'Aharonian présente un modèle pour la régénération de sa patrie, qui est alors une nation divisée et asservie.

En conclusion, il appelle son peuple à ne pas considérer ses misères et sa pauvreté comme une fatalité. Il est pauvre, ignorant et «*non éclairé*», mais «*riche de forces qui sommeillent, qui ont besoin de temps et des conditions pour de belles et puissantes créations civilisatrices*».

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Revers dans les urnes pour l'UDC, mais sera-t-il durable?

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Die-SVPSchlappe-im-AuslandBlick/story/18504827>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/2521.pdf>

RIE III: Vaud en tête, le sauve-qui-peut des cantons face à une Confédération aux évaluations brouillardeuses

<http://www.domainepublic.ch/articles/28922>

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/geneve-vise-taux-unique-13/story/26937231>

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2012-2017/239_Texte_CE_2.pdf

<http://www.domainepublic.ch/articles/28439>

<http://www.domainepublic.ch/articles/16927>

A la recherche de la productivité perdue

<http://www.domainepublic.ch/articles/21113>

<http://poseidon01.ssrn.com/delivery.php?ID=602105112074016105098089073064089100009027025060007078094068114010096001074017096022118037004106027044014125068099091077070031038018032065037098081102081026080091064042045082105022067093067091026081069075107079076118090090012004120023026069013121082&EXT=pdf>

<http://www.nzz.ch/wirtschaft/der-staat-als-wachstumsbremse-1.18701958>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28866>

La Suisse du début du 20e siècle vue par un Arménien

<http://www.lautreivre.fr/avetis-aharonian/le-village-suisse>